

La mairie ment carrément sur les caméras

LE TITRE DE L'ARTICLE PARU DANS LE PRÉCÉDENT NUMÉRO DU POSTILLON « *Un oeil sur les manifs* » (février 2010) suggérait fortement que la municipalité grenobloise installait des caméras sur le parcours des manifestations. Nous nous étions trompés. Les autorités intègrent à la ville des caméras un peu partout en ville... et pas uniquement sur le parcours des manifestations. Plus elles poussent, plus la municipalité esquive le sujet.

Rappel de l'article précédent

La ville de Grenoble et l'entreprise Inéo (filiale de Suez) installent aux mois de janvier et février 2010 des caméras « 360° » dans les rues grenobloises. Pas une seule caméra n'est installée dans les rues piétonnes, un communiqué de presse, pas un mot dans *Les Nouvelles de Grenoble*, organe de propagande de la municipalité, pas une ligne dans *Le Daubé* pourtant toujours prompt à relayer les « initiatives porteuses » de la ville, pas un seul papier glacé dans les boîtes aux lettres et - comble du ridicule - aucune réunion « participative » chère à la municipalité Destonienne.

Des caméras installées sans en avertir la population et sans soumettre cette proposition au conseil municipal. Et pour cause c'est un « *sujet sensible* » comme le souligne lui même l'instigateur de ce projet : Jérôme Safar, l'adjoint à la sécurité.

Depuis la parution du dernier numéro, *le Postillon* et ses ami-e-s ont recensé 8 caméras supplémentaires, soit 13 au total, installées depuis le début de l'année 2010. Mais le microcosme politico-journalistique grenoblois n'a toujours pas mouffé. *Le Postillon* poursuit l'enquête.

Des médias bêtes ou dociles ?

Après la parution du *Postillon*, *France 3* se penche sur le sujet dans son édition locale de Grenoble du 9 février. Le journaliste, micro à la main, sous une nouvelle caméra à Grenoble : « *La vidéosurveillance s'installe de plus en plus dans le mobilier urbain, exemple : à Grenoble et Echirrolles* ». Suit un reportage dans le quartier de la Butte à Echirrolles (lire l'article « A Echirrolles, des caméras pour les quartiers populaires », page 8). Le journaliste poursuit : « *Aujourd'hui, la ville [de Grenoble] affiche sa volonté d'étendre la vidéosurveillance sur différents secteurs. Cette année trois quartiers sont visés* ». On croit rentrer dans le vif du sujet, apprendre

GARE AUX CAMÉRAS

Conseillère municipale et conseillère régionale verte qui a choisi de faire alliance avec le PS aux second tour des régionales, Gwendoline Delbos-Corfield confie à France 3 : « *Je suis en désaccord avec Jérôme Safar (PS) à Grenoble sur la vidéosurveillance. Mais que je sache, ce problème ne se pose pas à la région* ». La SNCF compte doubler le nombre de caméras dans les gares et les trains d'ici 2014. Une porte parole précise que : « *Les conseils régionaux participent le plus souvent au financement* ». Déjà un sujet de désaccord en perspective au sein de la « gauche » ou un « *problème qui ne se pose pas à la région* » ?

pourquoi et comment ces caméras ont pu être installées en douce. Que nenni ! C'est la bouille de Jérôme Safar, adjoint à la sécurité, qui apparaît à l'écran : « *L'hyper centre-ville autour du jardin de ville pour traiter des problèmes de rassemblement. Le Village Olympique pour traiter la question de la protection des bâtiments publics. Vous savez que certains ont fait l'objet de dégradation par incendie l'an*

« **Mais pour l'instant, elles ne sont pas installées ! Et elles ne seront pas installées sans l'accord d'un comité d'éthique** »

Michel Destot, maire de Grenoble

Des élus silencieux

Espérant éclairer nos lanternes sur l'opacité de ce projet, nous contactons dix élus par mail (les présidents des groupes politiques du conseil municipal ainsi que Jérôme Safar). Deux courriels nous sont revenus : « messagerie pleine » et sept autres sont restés sans réponse. Seul le groupe Ecologie et Solidarité nous a répondu [1]. Conclusion : 1 - certains élus n'utilisent même plus leur messagerie officielle offerte par la mairie pour répondre à leurs concitoyens. 2 - *Le Postillon* n'a aucune légitimité aux yeux des élus de la cuvette. Tant mieux et qu'à cela ne tienne ! Il existe d'autres moyens pour les faire parler.

Le 1er mars, *France Bleu* daigne s'intéresser au « sujet sensible ». Où l'on apprend que « *les caméras de surveillance poursuivent leur progression à Grenoble* ». Suit une interview de l'indérarable Jérôme Safar, inspectable dans son discours : « *Nous, nous soutenons développer [le système de vidéosurveillance] de façon maîtrisée. On va pas mettre des caméras partout, je le dis très franchement. En revanche on va en mettre dans tous les secteurs de la ville* ». « *Pas partout* » mais dans « tous les secteurs » ? Aucun zoologue n'a encore réussi à déchiffrer le langage de l'animal politique...

L'adjoint poursuit : « *Chronologiquement, l'hyper centre-ville et autour du jardin de ville parce qu'il y a eu beaucoup de soucis depuis ces deux dernières années. Le deuxième endroit, ça va être le Village Olympique, avec deux objectifs : préserver la sécurité des bâtiments publics, puis sécuriser des zones de parking, donc là il y a une demande des habitants. Puis le troisième secteur, c'est autour du square « La Fleur », dans le quartier de la Capuche ». Pour lui économiser de la salive, *Le Postillon* lui aurait bien suggéré de donner une interview simultanée à France 3 et France Bleu Isère plutôt que de devoir se répéter. Safar enfonce le clou : « *Donc à chaque fois, on implante, on le fait en lien avec les unions de quartiers ou les CCS (Conseils Consultatifs de Secteur), donc il y aura des réunions de travail pour les implantations exactes et on évalue au bout de deux ans pour voir quels effets ça a eu réellement* ».*

Pas l'ombre d'une « réunion de travail » pour les 13 caméras installées en début d'année dans les rues de Grenoble. Le journaliste, rassurant, finit par « *Et en avril, la mairie de Grenoble a prévu de mettre en place une commission d'éthique concernant l'utilisation de ces caméras de vidéosurveillance* ». Encore beaucoup de bla bla mais toujours pas l'once d'une explication sur celles déjà installées en centre ville.

L'adjoint : « **pour les supporters de foot** »

Questionné sur un marché, Pascal Garcia, adjoint à la mairie de Grenoble, tracte pour les régionales. Il bafouille : « *Où c'est moi que ça fait débat au sein de la municipalité mais ces caméras sont installées sur le parcours des supporters de football* ». Ah bon ? Les supporters, à supposer qu'ils arrivent de la gare, pour se rendre au stade des Alpes, (situé entre les boulevards Jean Pain et Clémenceau) remonteraient le cours Jean Jaurès pour se perdre sur... le chemin du stade Lesdiguières (!) où le GF38 ne joue plus depuis deux saisons ! Ou bien encore, ils se baladeraient aux petits coins de la ville avant de se rendre au stade : un petit tour dans le quartier Saint-Bruno, puis sur la voie Corato en passant par le musée de Grenoble... autant retapisser tout de suite la ville de caméras si c'est pour suivre ces lassables marathoniens que sont les supporters de foot...

Le cabinet du maire : « **pour des travaux** »

« *Comment est-il possible que nous n'ayons pas été informés de l'installation de ces caméras ?* » s'enquiert un lecteur auprès de la mairie. Du standard au service presse, le curieux se fait trimbaler d'un service à l'autre jusqu'au cabinet du maire où on lui enjoint d'envoyer un mail. Il obtempère. Quelques jours plus tard, Cécile Colomby-Manhes, du cabinet du maire, lui répond succinctement par écrit : « *En réponse à votre courriel et votre appel téléphonique du jeudi 11 février 2010, je tenais à vous préciser que la caméra sis au croisement des cours Jean-Jaurès et Berriat est une caméra de surveillance du trafic routier, qu'elle bénéficie d'une autorisation préfectorale et qu'elle n'est pas encore opérationnelle* ». Ouf ! Une des caméras bénéficie d'une autorisation préfectorale. Quoi de plus normal, c'est la loi. Non satisfait de cette réponse, notre lecteur décroche de nouveau le combiné. Cécile Colomby-Manhes lui soutient que les caméras disposées le long du cours Jean Jaurès (4 au total) serviraient à observer les flux de trafic en vue de la construction de la ligne de tramway E1 « *Et celle de la place de la gare ?* » Idem : la place va être rénovée. Rien à voir donc avec ces hordes de hooligans déferlant les soirs de match de foot comme l'expliquait l'adjoint. Ils posent simplement des caméras pour de futurs travaux. C'est noté.

Le maire : « **Elles ne sont pas installées !** »

Quant au principal concerné, Michel Destot, il est interpellé le 11 mars lors d'un meeting du Parti Socialiste à Sciences Politique. Reconnaissons-lui de savoir mentir effrontément : « *Effectivement, avec de nombreux partenaires, associations, collectivités territoriales, préfecture et la ville de Grenoble, nous sommes en train d'étudier l'implantation de nouvelles caméras. Mais pour l'instant, elles ne sont pas installées ! Et elles ne seront pas installées sans l'accord d'un comité d'éthique* » [2].

Le premier magistrat de la commune confond-il « installer » et « mettre en service » ou se fout-il éperdument des grenoblois ? A vous de juger. Rappelons au maire que des photos datées des installations de ces caméras ont été publiées, et que s'il le souhaite *Le Postillon* peut lui fournir les contrats qu'il a signé avec l'entreprise Inéo, l'installatrice de caméras (voir « rendus actes », *Le Postillon* N°4). La langue de bois de Destot lui sied si bien qu'on pourrait s'imaginer l'élaguer à coups de tronçonneuse.

L'ouvrier : « **pour la police** »

Toujours à l'affût, des postillonneurs finissent par rencontrer un ouvrier d'Inéo en train d'installer une caméra sur



La municipalité tapisse vos rues de plans des parcs à crottes canins, on vous offre le plan des caméras de vidéosurveillance de la ville (voir carte jointe)

la place de la gare : « *Oui, on va en poser d'autres un peu partout dans la ville mais pas partout parce que ça coûte cher une caméra. Y en a c'est pour la voirie, mais celle-là c'est pour la police, pour surveiller le début des manifestations. Elle va peut-être aussi servir si y a un problème sur le tram, mais c'est d'abord pour la police* ». Menteur va !

Joli patchwork de contradictions, d'incohérences et de mensonges sur un sujet qui concerne pourtant tous les grenoblois circulant dans les rues de la ville. Pourquoi ne nous demande-t-on pas si l'on souhaite vivre quotidiennement sous l'oeil des caméras ? Comment les autorités peuvent-elles rester aussi imprécises et confuses (et parfois complètement muettes) sur un projet qui coûte des centaines de milliers d'euros ? ♦

 [1] Voilà leur réponse : « *Notre groupe Ecologie et Solidarité - Eki-Et Verts, Ades Alternatif a saisi le Maire de plusieurs demandes de communication de documents, que nous n'avons toujours pas reçues. Nous avons fait savoir à de plusieurs reprises, au Conseil Municipal, dans le journal Les Nouvelles de Grenoble, combien il nous semblait que ce sujet méritait un véritable débat public, que la majorité ne case de vouloir épargner et fuier. Nous prendrions des initiatives pour que ce débat soit ouvert et associe les citoyens* ».

[2] Récit à lire sur www.grenoble.indymedia.org

QUI ACCEPTERA D'ENTRER DANS LE COMITÉ D'ÉTHIQUE ?

Mise en place d'un « *comité éthique* » beugle Destot. « *Commission éthique* » renchérit Safar. Ne chipotons pas sur les termes car tant qu'ils placent « éthique », c'est pour faire passer la pilule de la vidéosurveillance. Utiliser « éthique » comme un adjectif signifie « *qui conçoit la morale* » dixit le Petit Robert.

Lyon, la ville socialiste dirigée par Gérard Collomb, regorge déjà de caméras de vidéosurveillance. La municipalité grenobloise s'inspire-t-elle de sa grande sœur lyonnaise pour composer son « *comité d'éthique* » ? Anticipant, *Le Postillon* sollicite par téléphone Pierre Gaillard, président de la fédération de l'Isère de la Ligue des droits de l'homme. Il précise qu'il n'a pas lu *Le Postillon*. Il ne sait donc pas que des caméras sont déjà installées, nous lui signalons.

On lui demande s'il serait prêt à participer à un « *comité d'éthique* » si la municipalité lui proposait. Voilà ce qu'il répond : « *Un comité d'éthique ? Vous savez c'est comme les nanotechnologies, ça dépend à quelle sauce on va être mangé. Si le comité d'éthique est fait pour faire une réflexion avant la mise en place, oui. On pourrait effectivement dire à monieur le maire, écoutez, réfléchissons à deux fois et regardons quelle est l'efficacité de ce genre de moyens. Mais s'il agit d'entériner quelque chose qui a déjà été décidé, je ne vois pas pourquoi on va aller se déplacer* ». Puis il insiste : « *Si c'est pour savoir que de toute façon les caméras ont été achetées et que c'est comme ça et qu'on va faire plaisir à une certaine partie de la population penseuse, je ne vois pas ce qu'on trait faire la-bas* ». La réponse a le mérite d'être claire : il n'y aura pas de LDH dans le « *comité d'éthique* » puisque des caméras trônent déjà dans le centre ville.

Pierre Gaillard émet même des réserves quant à l'efficacité de la vidéosurveillance : « *C'est uniquement pour les rassurer mais sans aucune efficacité je pense. Ça servira à rien. Une société où on dit sans cesse qu'il faut se protéger, ça yez peur des autres* », « *ayez peur des autres* ». Bon trop c'est trop à un moment. Les gens se califoutent, mettent des digicodes, restent devant leur télévision ».

Si le président de LDH de l'Isère refuse de collaborer à leur « *comité d'éthique* », on pourrait suggérer à Michel Destot de se porter lui même candidat... puisqu'il est aussi membre de la Ligue des droits de l'homme [2]. Une appartenance en franchise contradiction avec la volonté du maire de placer Grenoble sous l'oeil des caméras. Rappelons-lui donc la position de la LDH sur le sujet : « *Inefficace et coûteuse, l'inflation de la vidéosurveillance est surtout liberticide. Non seulement l'enregistrement de l'image d'une personne sans son consentement est une atteinte à la vie privée, protégée par la Convention européenne des droits de l'Homme et par l'article 9 du Code civil, mais le projet de suivre en permanence les allées et venues de chacun n'est pas compatible avec une société de libertés* » [3]

^[1] Dans le document officiel publié par la municipalité lyonnaise, la LDH est encore mentionnée, alors qu'au siège national de la LDH on nous affirme que l'association s'en est retirée.

^[2] Le responsable national « Liberté et technologies » de LDH, eu au téléphone, s'étonne que le maire installe des caméras sans en informer les grenoblois tout en étant adhérent de l'association. « Je vais devoir en référer plus haut » glisse-t-il.

^[3] – Communiqué de la LDH « Citoyens sous (vidéo)surveillance », 25 mars 2009.

À Echirolles, des caméras pour les quartiers populaires

LE PARTI COMMUNISTE CHANGE. À Echirolles, deuxième ville du département, les communistes au pouvoir ont troqué la faucille et le marteau contre la matraque et la caméra. Renzo Sulli, le maire, réclame à corps et à cri un commissariat au ministère de l’Intérieur [1] et a installé des caméras de vidéosurveillance dans les quartiers populaires. Un an et demi plus tard, la municipalité s’apprête à payer plus de 100 000 euros pour remplacer les caméras endommagées. Reportage dans la banlieue rouge.

Le langage est une arme que les élus savent manier. Renzo Sulli, maire communiste d’Echirolles, a emboité le pas des caciques de l’UMP et utilise le terme de « vidéosurveillance » au lieu de « vidéosurveillance » pour désigner les caméras qu’il installe dans les quartiers populaires de sa ville. Un changement sémantique d’importance qui vise à faire croire que les caméras ont pour seul but de « protéger » les honnêtes citoyens et non pas d’épier leurs habitudes. Renzo Sulli articule d’ailleurs tout son argumentaire pour développer la vidéosurveillance autour de cette idée : selon lui, les premières victimes de l’insécurité sont les pauvres vivant dans les quartiers difficiles ; la vidéosurveillance est donc un outil pour les protéger des délinquants.

Dans cette optique, la ville d’Echirolles « expérimente la vidéosurveillance », depuis un an et demi sur la place Beaumarchais, sur la place de la Convention et autour de la Butte, « lieu de vie culturel et sportif ».

Pour en savoir plus, nous sommes allés nous renseigner à la mairie, qui nous a redirigés vers la police municipale, en charge de la gestion des caméras. Un des responsables nous reçoit et défend l’expérimentation, qu’il veut rationnée, limitée et contrôlée. « Nous faisons très attention aux éventuelles dérives, les images ne sont utilisées que lorsqu’il y a des délits, il y a un comité d’éthique qui contrôle tout ça, nous ne voulons pas du tout être Big Brother. (...) C’est sûr que c’est malheureux d’en arriver là, que ça révèle des problèmes sociaux graves mais voilà on considère les caméras juste comme un outil. Mais c’est un outil qui ne doit pas remplacer l’humain ». Est-ce que les caméras ont eu une utilité depuis qu’elles sont installées ? « Oui ça nous a permis d’identifier quelques personnes. (...) C’est certain qu’un des effets c’est de déplacer la délinquance vers d’autres endroits sans caméras (...) Mais ça permet aux habitants de la place Beaumarchais de se sentir plus en sécurité sur leur place. Et ça c’est important ».

Le discours de la police municipale d’Echirolles rejoint parfaitement celui du maire, et se base principalement sur la volonté d’augmenter le « sentiment de sécurité » chez les habitants des quartiers populaires. Nous partons donc de-mander aux principaux intéressés ce qu’il en est.

Place Beaumarchais, entre midi et deux. On repère les quatre « dômes 360 » posés sur des façades d’immeubles, protégées par des sortes de hortens en feraille. Parmi les passants, les avis sont partagés. Une femme avec poussette et marmots nous explique que « les caméras n’ont rien changé. Il y a toujours les mêmes problèmes ici ». Un retraité juge « que ça permet d’avoir moins peur d’être agressé ». Une femme le rejoint et estime que « c’est rassurant ». Mais une autre prend le contre-pied et note « que depuis qu’il y a les caméras, la boulangerie en plein milieu de la place s’est fait braquer plus de fois qu’avant. En plein jour, par des personnes qui avaient des cagoules. Et ils n’ont pas été retrouvés ». Un groupe de jeunes de du même avis et l’un deux assure que « personne ne s’est fait servir à cause de ça. Le plus étonnant, c’est qu’elles aient tenu autant de temps sans être

attaquées. Parce qu’à la Butte et à la Convention, elles marchent plus les caméras... » Ah bon ? « Oui, celles de la Butte ont été brûlées, celles de la place de la Convention détruites ». Comment ? « Sûrement avec des boules de pétanque... »

Direction donc la Butte, bâtiment carré sur lequel sont installées pas moins de 13 caméras. La plupart, caméras classiques unidirectionnelles, ne font « que » surveiller les entrées. Sur le boulevard d’à côté, des dômes 360° placés sur des poteaux filment les alentours. Ils suppléent les dômes installés sur le bâtiment, visiblement non opérationnels, la moitié de leur globe ayant brûlé.

Trois cents mètres plus loin, c’est la place de la Convention. Ici aussi, il reste les supports de caméras, mais les globes en verre des dômes ont disparu. La boulangère nous confirme que les caméras ont été mises hors d’état de nuire avant même d’avoir fonctionné. « De toute façon, c’est pas possible dans ce quartier. Même quand des barrières sont installées le matin, elles sont enlevées l’après-midi même. Alors des caméras pour surveiller, c’était sûr que ça allait pas tenir... »

Les « boîtes à images », quelles qu’elles soient – appareils photos ou caméras –, ne semblent en effet pas être appréciées dans le quartier, comme on le constate peu après. Alors qu’on s’apprête à prendre en photo les vestiges des caméras, deux jeunes nous apostrophent depuis le hall d’à côté : « Eh qu’est-ce-que vous faites là ? Vous êtes en train de nous prendre en photo ou quoi ? » S’en suit une discussion un peu musclée, où l’on finit par réussir à expliquer les raisons

de notre présence ici : on n’a pris aucune photo de personnes, on ne travaille pas avec la police et on est contre les caméras. Discussion conclue par une affirmation de l’un d’entre eux : « Des caméras, ils vont en remettre, mais ça fera comme pour les premières, elles seront tout de suite niquées ».

Effectivement, des caméras ils vont tenter d’en remettre. Et ça va coûter cher à la ville. Selon l’élu Modem Thierry

où le Modem, appartenant à la majorité, ne dit rien sur les caméras, et où les Verts, relégués dans l’opposition depuis 2008, émettent quelques réserves sur la vidéosurveillance – sans pour autant se déclarer franchement contre. Rajoutons à ceci que les caméras sont mises en place à Echirolles par le Parti Communiste, alors qu’au niveau national, ce parti s’oppose au développement de la vidéosurveillance. Et on obtient l’illustration parfaite d’une vérité régulièrement niée, surtout en période de campagne électorale : les prises de positions des partis politiques ne sont qu’opportunistes et ne résistent souvent pas au jeu des alliances et à l’exercice du pouvoir.

Revenons à nos mouchards échirollois. « Le Modem n’est pas opposé à la vidéosurveillance par principe », nous indique Thierry Labelle. Qui fustige avant tout « un rapport coût/bénéfice absolument prohibitif : il y a 4 caméras sur la place Beaumarchais et vous avez 4 agents contractuels, payés par la ville, qui sont derrière les écrans pour surveiller ».

Et les Verts ? Anne-Sophie Mérot, adjointe Verte à l’éco-

«Je fais partie du comité d'éthique qui s'est très très peu réuni : il s'est réuni une fois mais j'étais en vacances, c'était en juillet »

Anne-Sophie Mérot, adjointe verte

bles, leur simple présence – dans un quartier populaire – habitude peu à peu la population à être surveillée en permanence, jusque dans les lieux de vie. Si la municipalité communiste d’Echirolles se défend de vouloir être « Big Brother » et dit ne pas vouloir surveiller la vie privée des habitants, cet « outil » déjà installé pourrait avoir des conséquences autres aux mains de pouvoirs moins bien intentionnés. Et même un comité d’éthique actif et solide ne pourrait rien faire contre ces « mauvaises utilisations », si ce n’est les légitimer par sa simple existence.

Enfin, le choix de cet « outil » par une mairie communiste – comme son souhait insistant de disposer d’un commissariat [1] – est symptomatique de l’évolution d’une certaine gauche, qui se convertit aux méthodes policières

du rendu. C’est soi-disant une expérimentation mais la ville ne peut pas nous donner quels sont les indicateurs qui ont été mis en place pour savoir si c’est efficace ou pas ».

En cherchant sur internet ou dans la propagande municipale, on n’a trouvé aucune information ni sur le comité d’éthique et son fonctionnement, ni sur une quelconque charte de bonne utilisation. Les élus communiquent beaucoup sur les prétendus « contrôles » accompagnant le développement de la vidéosurveillance, mais cette communication porte sur du vent. Ce que nous confirme Anne-Sophie Mérot : « Je fais partie du comité d’éthique qui s’est très très peu réuni : il s’est réuni une fois mais j’étais en vacances, c’était en juillet ».

Au retour de ces quelques pérégrinations pédestres et téléphoniques, on pourrait conclure qu’à Echirolles, la vidéosurveillance se révèle être avant tout une gabegie financière entourée d’une communication creuse. Mais s’arrêter à ce constat serait omettre l’essentiel. Car même si les caméras n’ont pas pour l’instant de résultats tangi-

BIG BRISÈRE

Les caméras installées à Grenoble font partie d’un plan de l’Etat de développement de la vidéosurveillance. Le ministère de l’Intérieur finance donc 40% des nouvelles installations, qui totalisent 3500 nouvelles caméras dans 280 communes (Le Figaro, 22/03/2010). Dans l’Isère, ce ne sont pas moins de 25 communes qui rentrent dans ce plan ! Isérois, ne souriez plus ! Vous pourrez dorénavant être filmés dans les communes d’Allevard les Bains, Beaurepaire, Bouge Chambalud, Chavannes, Chasse sur Rhône, Chavanoz, Cheyresieu, Cremieu, Echirolles, Grenay, Grenoble, Heyrieux, La Côte St André, La Mure, Moirans, Mont Lans, Pont Cheryu, Ruy Montceau, Saint Savin, Seyssinnet Pariset, La Verpillère, Vienne, Villefontaine, Voiron.

et sécuritaires pour lutter contre des problèmes sociaux. Comment peut-on se satisfaire d’en arriver à installer des caméras pour « rassurer » ou « augmenter le sentiment de sécurité » de personnes n’osant plus parler à leurs voisins ? Comment peut-on considérer ceci comme une solution ? Et si les caméras étaient efficaces, qu’est-ce qu’elles provoqueraient ? L’arrestation de dealers et autres « teneurs de murs » ? Et puis ? Plus de colère pour leurs frères, leurs cousines et leurs voisins. Un fossé qui se creuse un peu plus entre les supposés « délinquants » et les prétendus « honnêtes citoyens ». Et un malaise social qui grandit encore et encore, sans qu’aucun « outil » technologique ne soit en mesure de le résoudre ◆

[1] Brice Horeffeur, le ministre de l’Intérieur, vient une nouvelle fois de répondre par la négative à la demande faite depuis plusieurs années par Renzo Sulli d’un commissariat « de plein exercice » à Echirolles (car pour l’instant la ville dépend du commissariat de Grenoble). Selon le maire, « Echirolles mériterait des jours de police à la hauteur du rôle de comité antiterroriste économique et social qu’elle en détiennet » (sur www.ville-echirolles.fr)

Quizz mathématiques

Sachant que ces trois journaux à la gloire du PS sont distribués « gratuitement » (à l’aide de vos impôts) dans vos boîtes aux lettres à 96 000 exemplaires pour *Les Nouvelles de Grenoble*, à 192 000 exemplaires pour *Le Metroscope* et à 490 000 pour *lière Magazine*, combien de fois ont été imprimés les mots « Destot », « Migaud » et Vallini ? »

Bientôt, place Verdurum...



Quizz : qui est le plus mégaloman ?

Notre succursale chinoise a décortiqué trois journaux locaux de propagande (1) que nous leur avons fait parvenir par avion.

Elle vous propose une devinette.

Sauriez-vous placer dans le bon ordre les chiffres suivants : 6, 34 et 8 ?

Les Nouvelles de Grenoble, magazine municipal de la ville. Le maire Michel Destot est cité ____ fois.

lière Magazine, magazine du conseil général. Son président André Vallini est cité ____ fois.

Le Metroscope, magazine de la communauté de communes. Son ancien président Didier Migaud est ____ fois.

1 - Etude réalisée sur les derniers numéros disponibles (N°134 des *Nouvelles de Grenoble*, N°103 d’*lière Magazine* et N° 82 du *Metroscope*)

9 et 34 : 8 : ssuodp9